

Solidarité Gaspésie, un regroupement citoyen non-partisan et préoccupé par le développement de la région gaspésienne, a recensé de nombreuses données sur les engagements électoraux 2018 des candidats et candidates des circonscriptions de Gaspé et Bonaventure. Cette cueillette d'information a été possible grâce à un questionnaire envoyé aux candidats-es, et grâce à une revue systématique des médias locaux et régionaux. Nous présentons, parfois commentons, dans ce communiqué les données obtenues. Celles-ci sont colligées en trois thèmes structurants. Les voici:

Transition économique par le développement local et durable

Présentons divers engagements des candidats et candidates à l'égard du développement local et régional de la Gaspésie et du développement énergétique de notre région. Quant au soutien au **développement entrepreneurial**, tous les candidats-es des deux circonscriptions gaspésiennes se sont dits favorables à encourager les deuxième et troisième transformations des produits manufacturés. Le principe sous-jacent est de favoriser la transformation locale des ressources au plus près des lieux d'extraction de celles-ci. Les secteurs des pêches, de l'agriculture et du bois sont notamment cités en exemple. De leur côté, le Parti Québécois(PQ) et Québec Solidaire(QS) insistent pour que cet effort de transformation se fasse en tenant compte des impacts sur l'environnement. Québec Solidaire parle de susciter une collaboration économique avec la nation Mi'kmaq. Dans un autre ordre d'idée, QS propose de réinvestir dans la mise en valeur de la faune. Le PQ entend réduire le prix du permis de pêche pour les adultes et le prix du permis de chasse aux gros gibiers pour les chasseurs de la relève.

Mobilisation du capital pour le développement local et régional: deux partis ont soutenu des engagements distinctifs. Le PQ entend créer un Fonds d'investissement régional(FIR) de l'ordre de 5 milliards\$ en mettant à contribution divers capitaux publics, privés et coopératifs. On parle notamment de la participation de la Caisse de dépôt et placement du Québec, des fonds de travailleurs, du Mouvement Desjardins. Toutefois, la question se pose à savoir quelle est l'allocation qui serait dévolue par région, dont la Gaspésie, et selon quels critères? Quant à lui, le Parti Libéral(PLQ) propose de mettre sur pied un fonds spécifique dédié au redéveloppement des municipalités dévitalisées. Une dizaine de MRC au Québec seraient retenues, dont trois en Gaspésie.

Autre sujet, celui du développement énergétique régional. Cette thématique inclut le développement de la filière éolienne et celui des hydrocarbures. Concernant le **développement éolien**, tous les candidats et candidates de la région se sont dits favorables au maintien de cette filière et de ses emplois, voire favorables à son développement. Malgré les réserves exprimées par son chef, Hélène Desaulniers(CAQ) réitère son appui à la filière. Sur la nature des projets éoliens qui pourraient être encouragés dans l'avenir, le PQ et QS disent vouloir soutenir des projets de parcs éoliens qui se développent en partenariat avec les communautés concernées. Le PQ se montre favorable à diffuser plus largement la formule partenariale mise de l'avant par la Régie intermunicipale de l'énergie de la Gaspésie. Nous avons, dans le questionnaire adressé aux candidats-es, énoncé une question sur la pertinence de créer une société d'État pour régir le développement de la filière éolienne. Le PLQ et la CAQ n'ont pas

répondu. Le PQ s'y oppose, mais suggère qu'Hydro-Québec soit soumissionnaire dans les futurs projets de parcs éoliens. Quant à QS, le parti placerait, lors d'un premier mandat, les entreprises liées à la filière sous contrôle public. À terme, QS entend nationaliser la filière. La réflexion est donc à poursuivre sur la nature des porteurs de projets susceptibles de soutenir dans le futur le développement de cette filière: porteurs privés, municipaux, publics, mixtes? Voici les choix des partis concernant le **développement des hydrocarbures**. QS s'oppose à tout projet d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures. Quant aux projets déjà en cours, en Gaspésie notamment, ils seraient abandonnés sans indemnisation des promoteurs impliqués. Le PQ et le PLQ disent non aux nouveaux projets pétroliers. Pour ce qui est des projets en cours, tels que Galt et Bourque, ces deux mêmes partis préconisent une analyse des projets par le Bureau d'Audience Publique en Environnement (BAPE). L'acceptation sociale des projets par les populations concernées devra être au rendez-vous pour que les projets puissent aller de l'avant. Enfin, le gouvernement actuel du Québec annonçait récemment que les baies gaspésiennes, Baie de Gaspé, Baie de La Malbaie et Baie des Chaleurs, seront épargnées de toute activité de forage pétrolier.

Gouvernance territoriale et démocratie

Les politiques publiques centralisées (top/down) n'ont pas permis à la population gaspésienne d'améliorer substantiellement son sort. Depuis 2014, les structures de concertation ont disparu du paysage politique de la région. Nous avons posé une question aux candidats et candidates sur le type de structure à mettre en place pour rapprocher les lieux de décision et permettre aux Gaspésiens et Gaspésiennes de prendre en main leur développement.

Par ailleurs, une réelle autonomie régionale implique que nous ayons les outils et les ressources nécessaires pour décider de nos priorités et pour les mettre en œuvre. Précisons ce qu'il faut comprendre par **décentralisation et déconcentration**. Décentraliser signifie: déplacer les lieux de pouvoir (de décisions) à l'extérieur du centre politique; déconcentrer signifie: déplacer des personnes et des activités gouvernementales à l'extérieur de ce centre.

Plusieurs partis proposent le déplacement d'une portion de la fonction publique en région. Pour la Gaspésie, on parle au PQ et au PLQ du transfert du secteur des pêches du MAPAQ. Il est vrai qu'une région côtière pourrait être avantagée par la proximité de hauts fonctionnaires qui partagent une même réalité. De plus, le PQ met sur la table un budget de 83M\$ sur 4 ans pour compenser la perte des CLD et de la CRÉ en région dans le but de « décentraliser la prise de décision ». Ce parti confie aux préfets le soin de décider de la structure de concertation appropriée. Il propose un développement régional sous la responsabilité du premier ministre du Québec par le biais d'un Secrétariat aux affaires régionales et à l'occupation du territoire (SAROT), lequel serait déployé dans chaque région par la présence d'un sous-ministre adjoint pour coordonner l'action gouvernementale. Le premier ministre présiderait le comité ministériel de la GÎM. Quant à lui, QS parle de décentralisation des pôles de décision grâce à la mise en place d'organisations démocratiques qui seront dotées de pouvoir, de revenus autonomes, de péréquation et de démocratie participative. Ce parti propose le rétablissement des Conseils régionaux de développement (CRD) pour assurer un développement concerté. Il propose l'élection au suffrage universel des préfets. Pour ce qui est de la CAQ, sa plateforme indique : « *Plus de pouvoirs et d'autonomie pour nos régions, à la faveur d'un*

transfert de responsabilités et de ressources humaines et financières. » et un rôle accru d'Investissement Québec pour stimuler les investissements, l'entrepreneuriat et le développement, ceci selon les forces respectives de chaque région.

Bref, nous estimons que le principal défi de nos élus, quel que soit leur niveau politique d'intervention, est de mettre en relation les forces vives qui se manifestent autant chez les entrepreneurs, les fonctionnaires que chez les citoyens et les citoyennes. Le partage du pouvoir n'est pas une perte de pouvoir et le débat démocratique ne constitue pas une perte de temps. Plus nous aurons d'emprise sur notre devenir collectif, plus nous prendrons soin alors de nos gens et de notre territoire.

SITUATION DÉMOGRAPHIQUE EN GASPÉSIE

La population régionale est en décroissance depuis de nombreuses années. Pour la Gaspésie seulement, les données montrent, en 1986, que 97923 personnes habitent les comtés de Bonaventure et Gaspé comparativement à 79407 en 2016. Il s'agit, pour cette période de 30 ans, d'une diminution de 18516 personnes représentant 18,9% des résidents et résidentes de ces territoires. Cette situation de décroissance continue de perdurer compte tenu du nombre de naissances annuelles plus bas que le nombre de décès. De plus, la migration interrégionale négative laisse des traces importantes.

Les conséquences liées à cette baisse démographique que sont la diminution des services personnels de base dans les communautés, l'affaiblissement des services publics en santé et en éducation, la rareté de main d'œuvre, la migration hors territoire des jeunes pour les études postsecondaires, l'alourdissement du fardeau fiscal municipal sont bien documentées. D'ailleurs, la lutte contre la baisse démographique a fait l'objet d'un choix stratégique de développement régional par les élus et partenaires de la société civile lors de la tenue du Forum GASPÉSIE en mai 2017 à Bonaventure.

Les réponses des candidats et candidates aux questionnaires que nous leur avons adressés, de même que leurs engagements manifestés dans divers média font souvent écho aux engagements nationaux de leurs partis respectifs. Quant à la Gaspésie, tous les candidats-es identifient la venue, et surtout l'intégration positive d'immigrants ou encore de migrants interrégionaux, comme une importante action d'appui au rehaussement de notre population. L'exode des jeunes pour des études à l'extérieur de la région et le retour pour occuper des emplois de qualité font aussi l'objet d'engagement de tous les candidats-es. Toutefois les interventions de certains candidats-es méritent d'être soulignées au regard des enjeux spécifiques reliés à la démographie. Le PLQ s'est engagé à créer un fonds régional de soutien aux communautés dévitalisées propice à protéger les services de base favorisant le maintien des personnes dans leur milieu de vie actuel. L'amélioration des mesures de soutien à l'entrepreneuriat est aussi énoncée par le PQ, et reprise par le PLQ et la CAQ comme étant une mesure favorisant le maintien des populations locales. Le développement d'un encadrement universitaire spécifique pour la région a été un engagement phare du PLQ. La mise en place d'un pôle universitaire s'inscrit en continuité des actions inscrites au programme de QS et du PQ, pour assurer le soutien financier aux études et à l'installation des nouveaux diplômés dans la région. Ces actions visent à corriger l'inégalité financière pour étudier en région. La mise en valeur d'attraits touristiques spécialisés sont des engagements du PLQ et de la CAQ qui constituent des avenues de solution au déclin démographique.